

Intitulé CONCEVOIR DES TABLEAUX DE BORD ET INDICATEURS ADAPTES A SON ACTIVITE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL : LES PREMICES DU CONTRÔLE DE GESTION.

Objectifs

- ◆ *Perfectionner ses connaissances en contrôle de gestion et intégrer les spécificités du secteur social et médico-social.*
- ◆ *Mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs pour améliorer le suivi du budget d'un établissement.*
- ◆ *Améliorer la maîtrise des coûts au sein d'un établissement.*
- ◆ *Maîtriser la logique des documents et analyser les résultats en termes de stratégie financière.*
- ◆ *Développer un outil d'aide à la contractualisation.*

Prérequis connaître les mécanismes comptables de base

Programme

1. La nécessité du suivi et du contrôle de gestion dans votre établissement :
 - Financement, suivi budgétaire, maîtrise des coûts : intégrer le contexte juridique et les dernières évolutions législatives autour de votre métier et de votre secteur,
 - Améliorer le suivi financier global de votre établissement ;
2. Savoir construire des tableaux de bord et sélectionner des indicateurs pertinents dans votre gestion financière :
 - Déterminer les objectifs précis de votre établissement et mettre en place des tableaux de bord adaptés :
 - Mettre en place des indicateurs pertinents pour répondre à vos besoins :
 - La collecte des informations pour alimenter utilement vos tableaux de bord :
 - Créer son tableau de bord : méthodologie, supports, mise en œuvre et suivi ;
3. Optimiser l'exploitation de vos tableaux de bord et savoir les utiliser comme outil de pilotage de l'établissement
 - Analyser vos tableaux de bord : aide à la décision et contrôle des chiffres clés,
 - Suivre l'activité de votre établissement avec un tableau de bord : alerter à temps des problèmes de gestion,
 - Communiquer autour de vos tableaux de bord, en interne et vis-à-vis de vos autorités de tarification ;
4. Assurer le suivi et l'utilisation pérenne de vos tableaux de bord en les actualisant.

Date :
22 novembre 2018

Lieu : Besançon ou Dijon

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarifs (*):
280 € (Adhérent)
360 € (Non-Adhérent)

Public :
Directeurs d'établissements ou d'associations, Directeurs Administratifs et Financiers, Gestionnaires et Comptables.

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement
Apports théoriques, notionnels et méthodologiques illustrés par des exemples pratiques ;
Etude de cas concrets avec les participants ; échanges ;
Remise aux stagiaires d'un dossier pédagogique
Vidéoprojection

Modalités d'évaluation de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid
Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de l'action de formation
Emargement par demi-journée
Attestations individuelles de formation

Intervenant :
Cabinet AEC

(*): Tarifs TTC, Hors frais de restauration. Une participation gratuite pour tout administrateur d'association accompagnant un stagiaire salarié de la structure (dans la limite des places disponibles)